



Saint-Antoine-sur-Richelieu

## AVIS PUBLIC

### **BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2024, 2025 et 2026**


EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Conformément à l'article 956, du Code municipal, le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, afin de procéder à l'adoption du budget pour l'année 2024 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2024, 2025 et 2026.

Cette séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Antoine-sur-Richelieu se tiendra le 12 décembre 2022 dès 19 h à la Maison de la culture Eulalie-Durocher, située au 1028, rue du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à **adjointe.direction@sasr.ca** ou par téléphone au **450-787-3497** au plus tard à 16 h, le mardi 12 décembre 2023. Les réponses aux questions seront répondues lors de la séance.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 29 novembre 2023.



Cynthia Bossé  
Directrice générale et greffière-trésorière